

CHARTRE DE PARTENARIAT « MAZONE DENTAIRE »

BUT DU PARTENARIAT

Afin de faciliter l'accès des soins dentaires aux personnes nécessiteuses accompagné par l'association Mazone pour lesquelles le reste à charge de ces soins reste trop souvent onéreux.

PROFESSIONNELS CONCERNÉS

Nous vous proposons un partenariat

DR.....

Et l'association Mazone 34 avenue Charles de Gaulles -93240 STAINS

SI VOUS ÊTES : OMNIPRATIE PROTHÈSE PARODONTOLOGIE
 ORTHODONTIE PÉDODONTIE

PATIENTS CONCERNÉS

Les patients sont bénéficiaires de la CMU, pas de couverture sociale ou en cours de régularisation.

EN PRATIQUE

L'Association Mazone vous adressera les personnes concernées, à raison de 2 ou 3 patients par an selon votre choix. Pour chacun de ces patients, le 1er rendez vous sera fixé directement par Mazone.

Le patient signe une Charte avec l'association Mazone lui indiquant que tout rendez-vous non annulé au plus tard 72h avant la date fixée, celui-ci n'aurait plus accès aux services de l'association.

Pour toute intervention, un Cerfa de la valeur marchande des soins pratiqués sera transmise au dentiste partenaire en fin d'année.

Date

Date

Le Praticien

Association Mazone